

# RÉSISTANCES

LE JOURNAL DU REFUS DE LA MISÈRE



## ENGAGEZ-VOUS POUR MES DROITS.

### #LESENFANTSRECRUTENT

**L**es enfants pauvres sont d'abord des enfants, avec leur capacité d'émerveillement, leurs éclats de rire, leurs peurs et leurs chagrins. Mais, grandissant au sein de familles pauvres, ils subissent les conséquences de vies difficiles. Ils connaissent l'angoisse du lendemain qui tenaille leurs parents, et tant de charges, trop lourdes à porter. Parce que leur père ou leur mère a perdu son travail, la famille ne peut plus payer le loyer et risque d'être expulsée. Alors, les enfants sursautent chaque fois qu'ils entendent sonner à la porte. Ou parce qu'il n'y a plus d'argent à la maison dès le milieu du mois, il faut aller à l'épicerie solidaire ou faire la queue dans une distribution de rue, en faisant bien attention de ne pas être vu des copains, car ce serait la honte... Au delà de nos frontières, mais aussi sur notre territoire, des enfants sont même privés d'école. Et que dire de ces enfants que la guerre, la famine, les inondations ont jetés sur les routes ? Les enfants sont des personnes à part entière. À ce titre, ils ont des droits, comme nous. En cette année 2019, nous célébrons le trentième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies. Ce texte a gravé dans le marbre toute une série de droits : droits de vivre en famille et de ne pas être séparé de sa famille pour cause de pauvreté, d'être soigné, d'être protégé, droits à l'éducation, à un niveau de vie suffisant, à des loisirs, à la liberté d'expression...

Tous ces droits, qui sont indivisibles, sont loin d'être appliqués pour tous les enfants. Or, pour grandir sereinement et plus tard prendre son envol, l'enfant a besoin de ces sécurités de base - savoir qu'il a un toit, qu'il mangera à sa faim, qu'il ne sera pas enlevé aux siens... Le fait de grandir dans des situations très difficiles assombrit son présent et pénalise son avenir. Car cela pèse sur son développement, sa socialisation et ses apprentissages scolaires.

Mobilisons-nous aux côtés des enfants pour être garants de l'exercice de leurs droits ! C'est un combat commun que nous devons mener. Un combat pour préserver une planète vivable, sans quoi, quelle garantie pouvons-nous leur donner ? Un combat pour l'accès aux droits fondamentaux de tous, enfants et parents. Car comment un père, une mère, peut-il ou peut-elle assurer son rôle de protecteur étant dans l'angoisse de la survie ? « *Notre situation de pauvreté fait que nous sommes amenés à leur faire vivre, petits, des choses qu'ils ne devraient pas vivre, une forme de violence* », expliquait une mère.

Les enfants doivent participer aux choix les concernant, leur parole doit être écoutée. Il s'agit de les encourager à développer leur capacité de réflexion et leur esprit critique. L'objectif est bien qu'ils soient acteurs de leur vie et qu'ils deviennent, demain, des citoyens à part entière, prêts à s'engager pour une société plus juste où chacun a sa place. Alors, oui, engageons-nous avec eux pour leurs droits !

## LES SIGNATAIRES

Philippe Guérard, président d'Advocacy France, Nathalie Ménard, présidente de l'AFEV, Rose Join-Lambert, présidente de l'AGSAS, Pauline Boyer, porte-parole d'Alternatiba, Cécile Coudriou, présidente d'Amnesty International France, Romuald Dzomo Nkongo, délégué général d'ANI International, Gilles Demarquet, président de l'Apel nationale, Jean-Marc Sauvé, président du conseil d'administration d'Apprentis d'Auteuil, Claire Hédon, présidente d'ATD Quart Monde, Jean-Philippe Acensi, président de Bleu Blanc Zèbre, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, la dynamique De la Convention Aux Actes, Christophe Deltombe, président de La Cimade, Anne-Marie Blanchard et Dominique de Viviès, co-présidents de CMR, Josiane Bigot, présidente de la CNAPE, Jean-Marie Delarue, président de la CNCNH, Colette Duquesne, présidente de DEI-France, Hubert Trapet, président d'Emmaüs France, Pascal Balmand, secrétaire général de l'Enseignement catholique, Louis Gallois, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, Laurence Fourtouill, présidente de la FNAREN, Irène Pequerul, déléguée générale des Francas, Thierry Le Roy, président de France Terre d'Asile, Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, Jacques Bernardin, président du GFEN, Bernard Devert, président d'Habitat et Humanisme, Agnès Joyeux, présidente de l'ICEM Pédagogie Freinet, François Salomé, président de la JOC, Juliette Catala, présidente de La Cloche, Malik Salemkour, président de la LDH, Anna Cottis, directrice artistique de la Cie Les Ouvriers de joie, Patrick Hubert, porte-parole du MAN, Jean-François Quantin, co-président du Mrap, Jean-Baptiste de Foucauld, coordinateur du Pacte civique, Marie Mullet, présidente des Scouts et Guides de France, Véronique Fayet, présidente du Secours catholique, Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT, Francette Popineau, co-secrétaire générale du SNUIPP-FSU, Dominique Sopo, président de SOS Racisme, Isabelle Moret, directrice générale de SOS Villages d'Enfants, Marie-Andrée Blanc, présidente de l'Unaf, Lise Marie Schaffhauser, présidente de l'UNAPP, Patrick Dautrelingne, président de l'UNIOPSS, Dominique Macaire, président de Vacances et Familles.





# UNE CLASSE DE CP INTERPELLE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Chaque année, ATD Quart Monde et ses partenaires du Collectif 17 octobre publient un kit pédagogique à l'attention des animateurs, enseignants, et proches d'enfants de tous âges et de tous milieux. Objectif : aider les enfants à faire grandir en eux et autour d'eux un esprit d'amitié et de citoyenneté.

**C**écile travaille à Roche-la-Molière, dans la Loire. Pour « mettre en lumière les droits des enfants et en favoriser la connaissance », elle s'est appuyée dans sa classe de CP sur le kit pédagogique édité par ATD Quart Monde à l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. « Les élèves ont lu ensemble des morceaux choisis, puis, par petits groupes, ont réfléchi et discuté entre eux », explique Cécile. La maîtresse a ensuite organisé des mises en commun collectives.

## QUESTIONS SENSIBLES

Les questions de logement, des « enfants sans maison », ont été débattues comme celles « des enfants qui ne mangent pas à leur faim, ni ne boivent d'eau de bonne qualité ». Questions sensibles aussi que celles des enfants « qui vivent

dans des pays où il y a la guerre et qui ne vont pas à l'école » et de ceux « qui quittent leur pays avec leurs familles », faisant bien sûr référence aux migrants.

Cécile ne savait pas trop comment aborder ces thèmes et le kit pédagogique a constitué un support utile. Elle a été étonnée de l'intérêt que le sujet a suscité chez ses élèves qui manifestaient à la fois surprise et empathie, inquiets qu'on laisse des enfants en état de pauvreté. Intarissables, les enfants ont souvent prolongé le débat à la maison. Pour autant, si le sujet de la pauvreté a très vite été abordé, elle a perçu une certaine distance de la part de ses élèves. Le sujet semblait encore éloigné de leurs représentations, finalement pas très concret. « Comme si les gens en situation de pauvreté étaient invisibles et qu'il fallait les trouver pour les aider », analyse la maîtresse. D'où la nécessité de creuser plus avant.

## LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Parmi les activités proposées, Cécile a choisi de travailler avec ses élèves une « lettre au président de la République ». Très motivés, les enfants ont en substance souligné que « c'est souvent quand on est pauvre que les droits des enfants, ça marche pas bien. Alors il faudrait donner de l'argent à ceux qui sont pauvres, mais que à eux. C'est difficile de savoir qui a besoin qu'on l'aide. Mais il faudrait qu'ils aient des choses aussi bonnes pour la santé que les autres enfants ». Et d'ajouter que tous les enfants ont droit au logement, à la nourriture, à l'école, d'être bien accueillis dans notre pays, d'être aimés, de jouer, d'être protégés.

**PIERRE GARNIER, SNUIPP FSU**



Théâtre-forum lors du festival Dialogues en humanité à Lyon. © JUSTINE MARCHAL, ATDQM

## UN THÉÂTRE-FORUM POUR AGIR ENSEMBLE

« Pas de papier, pas de cantine », tel était le titre d'une saynète interprétée par la troupe des Am'acteurs et le groupe théâtre d'ATD Quart Monde Lyon, lors du festival Dialogues en humanité, en juillet dernier.

« L'école primaire Jacques Prévert compte parmi ses élèves neuf enfants migrants hébergés avec leur famille dans un foyer. N'étant pas considérés comme des habitants de la commune, ces familles ne bénéficient pas des tarifs sociaux. Ne pouvant pas payer la cantine, leurs enfants ne mangent pas. » Tel était le scénario d'origine pour les six acteurs présents sur scène. Mais le principe du théâtre-forum est d'impliquer le spectateur et de l'inviter à remplacer les acteurs pour débloquer des situations. Sur scène, les acteurs commencent à jouer : quelques mamans ont préparé des marmites, mais ce n'est pas tenable à long

terme. L'une d'elle, Léa, décide d'agir. Sa rencontre avec le directeur de l'école ne donne aucun résultat, alors elle essaie de convaincre d'autres parents de signer une pétition à envoyer au maire : Georges est pressé, Dorothée hésitante et Hervé, résolument contre une aide supplémentaire aux migrants déjà bien aidés selon lui. On est dans une impasse.

## MIEUX SE CONNAÎTRE

« Je veux que mes copains mangent à la cantine », dit Antonio, un enfant dans le public venu sur scène pour « rencontrer le maire ». Ce dernier, touché par la demande, propose de fournir les ingrédients aux mamans, afin qu'elles continuent à

préparer des repas. L'idée est rejetée par le public.

« Il faudrait que les parents connaissent mieux la situation de ces familles et de leurs enfants pour gagner en humanité », plaide une spectatrice. C'est alors que germe l'idée de se rencontrer tous, parents, enseignants, enfants autour d'un repas partagé. Dorothée et surtout Hervé acceptent d'inviter tous les enfants de l'école. Chacun a évolué dans ses positions. « Et si on faisait une cagnotte pour payer la cantine ? », propose une spectatrice. De nouveaux émergent des réticences, car tout le monde n'a pas les moyens d'y participer. Une autre proposition fuse : organiser une tombola ou un loto pendant

une fête de l'école. Le directeur donne son accord.

À la fin du spectacle, certains parents ont changé d'avis et tous acceptent de chercher ensemble une solution qui se profile. C'est bien là le principe du théâtre-forum, lieu de réflexion et de participation. La metteuse en scène, de la troupe des Am'acteurs, a le mot de la fin : « La relation entre les gens, c'est le début pour agir ensemble. »

**ÉLISABETH BLACHÈRE, ATD QUART MONDE LYON**



# « ON A DEUX MAINS, DEUX PIEDS, UN CŒUR, ON EST TOUS ÉGAUX »

À l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, le Défenseur des droits a recueilli la parole d'enfants et d'adolescents de différents milieux sociaux.

« J'ai des droits, entends moi », tel est le titre de la consultation organisée depuis le début de l'année 2019 par le Défenseur des droits. Des ateliers organisés dans toute la France ont ainsi permis à près de 2000 jeunes de moins de 18 ans d'exprimer des propositions et des interrogations au sujet de leurs droits. Le résultat de ces réflexions sera remis le 20 novembre 2019 au Comité des droits de l'enfant de l'ONU pour dresser un état des lieux des droits de l'enfant en France.

Ouerdia, Evelina, Marinela et Veni ont participé à cette consultation. Venues d'Algérie, de Moldavie et de Turquie, elles ont entre 10 et 13 ans, vivent dans un hébergement d'urgence de la région parisienne et viennent régulièrement dans une Bibliothèque de rue animée par ATD Quart Monde. Elles se souviennent des droits évoqués lors des ateliers auxquels elles ont participé : « On a tous le droit d'aller en vacances, de vivre avec nos parents, d'aller à l'école, de partir en voyage, d'aller se faire soigner... » énumèrent-elles en chœur. Mais certains de ces droits semblent assez éloignés de leur quotidien.

## VIVRE DANS DES CONDITIONS DÉCENTES

Avec leurs mots, elles demandent avant tout le droit de vivre dans des conditions décentes, dans des lieux « où l'on ne trouverait pas de la drogue partout, où l'on protégerait les enfants, où il n'y aurait plus de rats, de punaises ou de cafards et où il n'y aurait plus d'insultes ». Elles citent aussi le droit de « manger correctement, dans des maisons où il n'y a pas seulement un micro-ondes pour cuisiner ».

En apercevant l'une de leurs amies, elles pointent également l'importance du droit d'aller à l'école, car l'adolescente venue de Tchétchénie « change tellement souvent de lieu d'hébergement qu'elle ne peut pas y aller », regrettent-elles. « Si on va à l'école, on peut avoir un métier, donc avoir de l'argent, donc on peut vivre », résumant-elles.

## TOUS PAREILS

Malgré leurs conditions de vie difficiles, elles estiment que « la France a des bons droits pour les enfants ». Chacune évoque alors des reportages vus à la télévision sur « des pays où des enfants doivent aller à la guerre, ou chercher à manger dans des poubelles et où les parents n'ont pas les moyens d'acheter des couches ou des chaussures pour leurs

enfants ». Toutes semblent très marquées par ces images. « Moi, je veux que tous les enfants puissent réaliser leurs rêves. On est tous pareils, on a deux mains, deux pieds, un cœur, on est tous égaux, donc on devrait tous avoir les mêmes droits », conclut Ouerdia. **JULIE CLAIR-ROBELET, ATD QUART MONDE**



Evelina, Ouerdia, Veni et Marinela iront présenter leurs réflexions le 20 novembre au Comité des droits de l'enfant de l'ONU. © JCR, ATDQM

# « DANSER POUR ALLER VERS SOI ET LES AUTRES »

Libérer son imagination, exprimer sa créativité, se révéler par la danse, c'est ce que proposent des ateliers lancés par Habitat et Humanisme.



Les apprentis danseurs de la région Bourgogne. Photo extraite du film réalisé par Benoît Dautriche pour Garages Productions. © HABITAT ET HUMANISME

Début 2019, des ateliers de pratique artistique animés par la Compagnie de danse Hallet Eghayan ont été proposés à une quarantaine d'enfants de familles en difficulté logées par Habitat et Humanisme. Ils ont rassemblé des enfants de Dijon, Chalon-sur-Saône, Lyon, Annemasse, Clermont-Ferrand, Valence et Marseille. Suite à ces ateliers, les apprentis-danseurs et leurs familles se sont retrouvés à Lyon au studio Aux Échappées Belles pour présenter le fruit de leur travail et leur « révélation ».

## CRÉATION PARTAGÉE

« Révélation » car pour la plupart c'était une première. Les ateliers leur ont permis de prendre conscience de la mise en mouvement de leurs corps. Ils ont découvert le langage du corps qui se cadence en rythme

et qui occupe un espace à partager avec d'autres. « On met en forme notre imagination. On croyait qu'on était suspendu avec des étoiles de couleur, c'était trop rigolo », s'exclame une petite fille. « Chaque être est infiniment plus que ce qu'il pense. Il faut permettre à chaque personne de découvrir ce qu'elle peut exprimer », souligne Bernard Devert, président-fondateur d'Habitat et Humanisme.

« Révélation » de la création partagée enfin. Le projet *Entrons dans la danse* a été à la fois le témoignage de l'expression de soi, mais aussi un exercice d'écoute et l'aventure d'une rencontre avec d'autres enfants. Des liens se sont créés ; une petite fille de Dijon s'émerveillait ainsi de s'être faite une amie habitant Marseille. Jelfi, âgé de 12 ans, conclut, lui, dans un grand sourire : « Cette journée, c'était magnifique parce qu'on a appris des tas de choses ».

**ASTRID PERROY, FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME**

## ET AUSSI...

Retrouvez d'autres articles sur les droits des enfants sur le site : [WWW.ATD-QUARTMONDE.FR](http://WWW.ATD-QUARTMONDE.FR)

■ Au Festival des savoirs et des arts de Noisy-le-Grand, les enfants n'ont pas hésité à abandonner les ateliers créatifs pour venir réfléchir aux droits de l'enfant.

■ Depuis septembre, une expérimentation, initiée par ATD Quart Monde, vise à ce que plus aucune décision d'orientation scolaire ne soit prise pour cause de pauvreté.

■ Ne pas partir en vacances est une cause d'exclusion dont les enfants souffrent tout particulièrement. L'association Vacances & Familles a œuvré pour faire partir de nombreuses familles.



# LIBÉRER LA PAROLE AUTOUR DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

L'association SOS Racisme s'attaque au harcèlement avec des lycéens de Lons-le-Saunier.

**Q**uand l'école vire au cauchemar. Sur les 600 élèves du lycée Jean Michel de Lons-le-Saunier, dans le Jura, environ un quart ont déjà subi du harcèlement et parfois dès l'école primaire, selon un sondage réalisé par les élèves de l'établissement. Des résultats alarmants qui ont poussé SOS Racisme et la FIDL, le syndicat lycéen, à intervenir dans les classes début juin.

« J'avais envie de vomir à chaque fois que j'allais en cours, j'avais vraiment plus du tout envie d'y aller et je pense que beaucoup de personnes harcelées vivent ça », raconte une lycéenne aux médiateurs de SOS Racisme. Plus tard, un autre adolescent se livre sur des propos à caractère raciste : « C'est pas forcément méchant, mais le truc c'est que c'est souvent répétitif. Du coup, à force je trouve ça un

peu lourd. Parce que je ne me sens pas différent des autres, je suis Français comme eux. »

## ÉCOUTE ET BIENVEILLANCE

Des propos difficiles, c'est pourquoi un cadre d'écoute et de bienveillance pour libérer la parole autour de ce phénomène de plus en plus courant est essentiel. « Il faut que la parole se libère, que les jeunes osent s'exprimer. C'est la volonté de ce sondage et de ce travail fait avec les lycéens », explique Lakdar Benharira, président du comité SOS Racisme Jura. Le harcèlement se traduit par un sentiment d'isolement et d'insécurité qui mène souvent à une dégradation de la santé physique ou mentale et, parfois même, jusqu'au suicide. D'autant plus qu'avec le développement des réseaux sociaux, le harcèlement ne s'arrête plus à la cours de

récréation : « Comme solutions, nous proposons par exemple qu'il y ait des ambassadeurs : des jeunes qui vont parler à d'autres jeunes sur ces sujets. C'est également d'offrir un temps d'écoute et de conseils. On peut aussi les accompagner s'ils sont victimes de propos racistes », précise Lakdar Benharira.

Depuis sa création, SOS Racisme a toujours fait de la jeunesse un de ses champs d'action prioritaire. Tout au long de l'année, l'association forme des médiateurs qui portent des projets éducatifs. Florian Ribar, militant à Paris le rappelle : « Chacun, à son niveau, peut agir. Il est important de s'engager pour lutter contre les idéologies mortifères. »

**LISE GARNIER, SOS RACISME**



# APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS : LE DÉFI DES MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS

Comme tout enfant, les mineurs non accompagnés (MNA) ont droit à une éducation qui les épanouisse et développe leurs talents. Gros plan sur les cours de français langue étrangère.

**A**rrivés en France après un long et dangereux périple, plus de 1500 mineurs non accompagnés sont confiés aux Apprentis d'Auteuil au titre de la protection de l'enfance. Cet après-midi, autour de Vanessa Fèvre, professeure de français langue étrangère (FLE) à la Maison d'enfants Sainte-Jeanne-d'Arc de Loches (Indre-et-Loire), Rafi, Salif, Amadou, et Mamadou Saliou. Rafi, jeune Afghan arrivé en France il y a un peu plus de deux ans, planche sur ses cours de CAP de cuisine : une séquence technique sur les dates de péremption et les intoxications alimentaires, truffée d'acronymes : « C'est

très important pour moi de bien maîtriser le français. Je veux être cuisinier, car j'aime préparer à manger. »

## UNE LONGUE EXPÉRIENCE AUPRÈS DES MNA

Salif et Amadou, deux jeunes Maliens, s'appliquent sur leurs exercices alphabétiques. Mamadou Saliou, lui, remet en ordre une liste de mots pour en faire une phrase. Vanessa Fèvre passe d'un garçon à l'autre pour éclairer un point difficile, encourager...

Ces quatre jeunes font partie du groupe de MNA accueillis par la Maison d'enfants au sein d'un dispositif financé par le

Département. « Notre établissement a une longue histoire d'accueil des jeunes migrants depuis les boat-people des années 1980, souligne Michel Coutable, le directeur. Aujourd'hui âgés de 14 à 18 ans, ils viennent d'Afrique noire, du pourtour méditerranéen, d'Europe de l'Est et d'Asie. » Les cours de FLE sont, eux, financés grâce au soutien de la Fondation SNCF.

## DU SUR-MESURE

Les niveaux de compréhension du français et les parcours scolaires étant très disparates, le sur-mesure s'impose. « Nous aidons chacun dans la construction de son projet personnel et professionnel, explique

Atman Bouchekioua, chef de service éducatif. On trouve chez ces jeunes beaucoup de motivation. »

L'impératif est pour eux d'apprendre un métier avant leur majorité, car les contrats jeune majeur qui leur permettraient de poursuivre leurs études sont attribués au compte-gouttes par le Département. Le temps presse. Vanessa Fèvre s'adapte aux besoins de chacun : « Je leur apprend les bases du français et le vocabulaire lié au métier qu'ils veulent exercer. J'aborde aussi les règles de vie en France. Auxiliaire de vie scolaire, j'avais envie de m'impliquer auprès de ces jeunes très attachants. »

**APPRENTIS D'AUTEUIL**

Ce numéro de Résistances a été coordonné par ATD Quart Monde, organisation non gouvernementale sans affiliation religieuse ou politique qui agit pour éradiquer la grande pauvreté. Il est publié à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre 2019 avec les partenaires suivants :

